PATRIMOINE RETRAITE NET

Principaux résultats

Comme le patrimoine retraite brut, le patrimoine retraite net par rapport au salaire individuel correspond à la valeur viagère actualisée totale du flux de revenus perçu par les retraités dans les régimes de retraite obligatoires au moment de l'âge de la retraite. Pour les bénéficiaires d'un salaire moyen, le patrimoine retraite net représente en moyenne 11.8 fois le salaire net individuel annuel des hommes 13.1 fois celui des femmes dans les pays de l'OCDE. Le patrimoine retraite net par rapport au salaire individuel annuel est plus élevé chez les femmes en raison de leur espérance de vie plus longue. Les principaux déterminants expliquant les différences entre les pays sont les disparités concernant les taux de remplacement brut, la durée de la retraite mesurée au moyen de l'espérance de vie restante à partir de l'âge normal de départ à la retraire et les règles d'indexation.

Les taux de remplacement donnent des renseignements sur les promesses de retraite par rapport au salaire individuel, mais ce sont des indicateurs incomplets des prestations de retraite cumulées car ils ne s'intéressent qu'au montant des prestations par rapport au salaire individuel au moment du départ en retraite ou plus généralement à un âge plus avancé donné. Pour avoir une vision d'ensemble, il faut également prendre en considération l'espérance de vie, l'âge normal de la retraite et l'indexation des pensions qui à eux trois, déterminent la durée de versement des prestations et leur évolution dans le temps. Le patrimoine retraite – qui mesure le « stock » des flux de pensions de retraite à venir – tient compte de tous ces éléments. On peut considérer qu'il s'agit du total des prestations de retraite nettes que verseront en moyenne les plans de retraite obligatoires.

Dans les systèmes à prestations définies, le lien entre le taux de remplacement et le délai probable de liquidation des droits à prestations est souvent limité, voire inexistant. À l'évidence, pour assurer la viabilité financière sur le long terme, il est indispensable de trouver un compromis entre le taux de remplacement et la durée de la retraite. Lorsque l'âge de la retraite et les prestations de retraites restent les mêmes, le patrimoine retraite augmente avec les gains de longévité. Dans les régimes à cotisations définies, il existe un lien plus direct entre le montant des prestations et le délai probable de liquidation des droits à prestations. Dans ces systèmes, le patrimoine retraite correspond aux actifs accumulés et est donc indépendant des gains de longévité puisque ces derniers réduisent automatiquement les prestations.

Le patrimoine retraite net pour un salaire individuel égal au salaire moyen est le plus élevé au Luxembourg où il correspond à 22.4 fois le salaire individuel annuel des hommes et 24.5 fois celui des femmes. C'est au Mexique est que le patrimoine retraite est le moins élevé, soit 5.3 fois le salaire individuel annuel des hommes comme des femmes en raison du faible niveau du taux de remplacement.

Lorsque le taux de remplacement individuel est élevé et que l'abattement fiscal pour les retraités est majoré, le patrimoine retraite par rapport au salaire individuel est en général également plus important pour les bas salaires que pour les salaires moyens, du moins selon les estimations retenues ici qui ne tiennent pas compte des différences d'espérance de vie en fonction des niveaux de salaire. Pour les hommes qui perçoivent la moitié de la rémunération moyenne, le patrimoine retraite net représente en moyenne 13.7 fois leur salaire, contre 11.8 fois le salaire individuel de ceux qui perçoivent le salaire moyen. De même, le patrimoine retraite net des femmes faiblement rémunérées correspond au salaire individuel multiplié par 15.2, contre 13.1 pour celles qui touchent le salaire moyen.

Pour les hauts salaires, le patrimoine retraite net correspond en moyenne à un multiplicateur de 10.9 pour les hommes et de 12.1 pour les femmes, qui n'est que légèrement inférieur à celui des salaires moyens. C'est au Luxembourg que cet indicateur est le plus élevé et au Royaume-Uni qu'il l'est le moins.

Effet de l'espérance de vie

Dans les pays où la durée de la retraite est plus courte et où l'on trouve des systèmes à prestations définies, comme la Hongrie, la République slovaque et la Turquie, le patrimoine retraite individuel est plus faible. On observe l'effet opposé en Suisse et dans certains pays nordiques (dans les systèmes à prestations définies), où l'espérance de vie est élevée. De la même manière, l'espérance de vie des femmes étant supérieure à celle des hommes, leur patrimoine retraite est relativement plus important dans tous les pays qui utilisent des tables de mortalité unisexe ou qui sont dotés de systèmes à prestations définies. La raison en est simple : dans ce cas, le même niveau de prestations de retraite sera versé sur une plus longue période. De plus, dans certains pays, l'âge de la retraite reste plus bas pour les femmes que pour les hommes, ce qui accroît encore la durée d'indemnisation. Le patrimoine retraite dépend également de l'âge de la retraite. Un âge de départ à la retraite peu élevé dans un système à prestations définies, comme au Luxembourg, accroît le patrimoine retraite à un niveau donné de prestations.

On constate de grandes différences parmi les pays non membres de l'OCDE: en Afrique du Sud, le patrimoine retraite net représente seulement 5.0 fois le salaire individuel des hommes percevant un salaire moyen, et 6.2 fois celui des femmes contre respectivement 20.1 et 19.1 fois celui des hommes et des femmes au Brésil.

Définition et mesure

Le patrimoine retraite net correspond à la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, en tenant compte des impôts et des cotisations sociales dus par les retraités sur leur pension de retraite. Il est calculé et exprimé sous forme de multiplicateur du salaire individuel net annuel du pays concerné.

Les impôts et les cotisations acquittés par les retraités sont calculés en fonction des prestations de retraite auxquelles donnent droit les régimes obligatoires à différents niveaux de salaire. Les calculs tiennent compte de l'ensemble des abattements fiscaux et allègements d'impôt classiques, ainsi que des avantages accordés sur les revenus au titre des retraites ou aux personnes qui ont atteint l'âge de la retraite.

On trouvera le détail des règles fiscales qui s'appliquent aux retraités dans les « Descriptifs pays » disponibles sur http://oe.cd/pag.

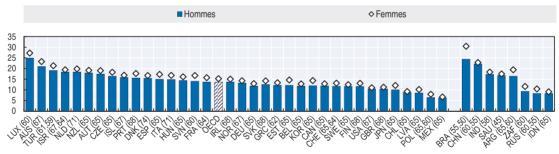
4.15. Patrimoine retraite net en fonction du salaire

	En multiple du salaire individuel moyen							En multiple du salaire individuel moyen					
	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5		0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5
Pays de l'OCDE	Hommes			Femmes			Pays de l'OCDE (suite)	Hommes			Femmes		
Australie	20.9	14.8	12.7	23.3	16.2	13.6	Nouvelle- Zélande	17.9	9.6	6.8	19.1	10.2	7.2
Autriche	17.4	17.3	17.1	19.0	19.0	18.8	Norvège	13.2	9.9	8.3	14.3	10.7	9.0
Belgique	11.7	12.4	9.4	12.8	13.5	10.2	Pologne	6.4	6.6	6.5	7.9	7.7	7.6
Canada	11.9	10.2	7.4	12.8	11.0	7.9	Portugal	15.5	15.1	14.8	17.7	17.1	16.7
Chili	8.8	7.3	7.4	9.2	7.3	7.4	République slovaque	12.5	12.4	12.3	14.2	14.0	14.0
République tchèque	16.4	11.1	9.0	18.3	12.4	10.1	Slovénie	14.1	13.9	13.3	16.7	16.4	15.7
Danemark	15.5	11.1	10.5	16.7	11.9	11.3	Espagne	15.0	15.4	15.4	17.3	17.8	17.8
Estonie	12.2	9.5	8.4	14.6	11.4	10.2	Suède	11.7	10.3	12.8	12.4	10.9	13.6
Finlande	11.6	11.3	11.3	13.1	12.7	12.7	Suisse	11.7	9.1	6.4	13.1	10.2	7.1
France	13.7	14.5	13.7	15.7	16.6	15.7	Turquie	19.1	19.7	20.4	21.3	21.9	22.7
Allemagne	11.8	10.9	10.8	12.9	12.0	11.8	Royaume-Uni	10.5	5.8	4.1	11.2	6.2	4.4
Grèce	12.2	10.8	10.9	13.4	11.8	11.9	États-Unis	10.5	8.6	7.4	11.0	9.0	7.8
Hongrie	14.4	14.4	14.4	16.1	16.1	16.1	OCDE	13.7	11.8	10.9	15.2	13.1	12.1
Islande	15.9	13.9	14.2	16.8	14.7	15.0							
Irlande	13.7	8.3	6.3	15.0	9.1	6.9	Argentine	16.4	15.1	14.8	19.4	17.8	17.4
Israël	18.4	13.7	10.0	19.4	14.3	10.4	Brésil	24.4	20.1	20.1	30.4	19.1	19.1
Italie	14.8	14.9	15.0	16.8	16.8	16.9	Chine	22.1	17.6	16.3	22.8	18.1	16.8
Japon	10.0	7.6	6.7	12.0	9.2	8.1	Inde	17.3	17.3	17.3	18.3	18.3	18.3
Corée	12.0	8.5	6.3	14.3	10.1	7.6	Indonésie	8.2	8.2	8.3	9.1	9.1	9.2
Lettonie	8.5	9.1	9.1	10.1	10.8	10.7	Fédération de Russie	8.3	6.1	5.2	10.4	7.3	6.1
Luxembourg	24.9	22.4	21.2	27.3	24.5	23.2	Arabie saoudite	16.7	16.7	16.7	17.4	17.4	17.4
Mexique	6.3	5.3	5.2	6.7	5.3	5.2	Afrique du Sud	9.3	5.0	3.5	11.6	6.2	4.3
Pays-Bas	18.4	17.6	17.5	19.8	19.0	18.9	UE28	14.5	12.7	12.0	16.1	14.2	13.4

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933634135

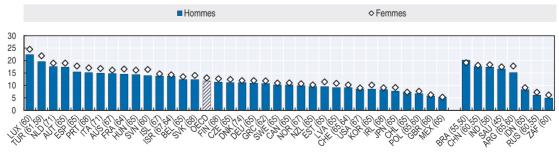
4.16. Patrimoine retraite net des bas salaires, par sexe



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933634154

4.17. Patrimoine retraite net des salaires moyens, par sexe



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933634173



Extrait de:

Pensions at a Glance 2017 OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Patrimoine retraite net », dans *Pensions at a Glance 2017 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2018-18-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

